



Zonage de l'Assainissement Collectif / Non Collectif - Enquête Publique -

Zones d'assainissement collectif :

- Zone d'assainissement collectif existant.
- Réseau EU existant.
- Réseau unitaire existant.
- Assainissement collectif futur à moyen terme.
- Assainissement collectif futur à long terme.
- Réseau E.U. à créer - Tracé indicatif.
- Poste de refoulement à créer.
- Réseau E.U. refoulement à créer.
- Branchement à créer

Zones d'assainissement non collectif :

- Assainissement non collectif.
- Réseau E.P. existants.
- Ruisseaux, D.E.: débit d'étiage estimé.
- Fossés.
- Périmètre de protection de captage (PI, immédiat; PR, rapproché; PE, éloigné)
- ZNIEFF.
- Zones humides
- PLU (Zones U et AU) - Déc.09.
- Mise à jour du bâti à filtre indicatif

Date: Septembre 2010  
Echelle: 1/5000 ème  
Fichier: ZAsc\_Crolles.dwg  
Dessin: B. DEBEUSSCHER



RECAPITULATIF des PROJETS d'ASSAINISSEMENT

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Réhabilitation des réseaux d'eaux usées existants:

PROJETS	OBJECTIFS
✓ Réhabilitation de 20% des réseaux d'eaux usées existants	Moyen terme

Création de réseaux d'eaux usées:

PROJETS	OBJECTIFS
✓ RUE DU FRAGNES	Court terme
✓ RUE DU BOIS CORNU	Court à moyen terme
✓ RUE DE LA CASCADE	Moyen terme
✓ LOTISSEMENT LOUIS LUMIERE	Long terme
✓ MAYARD	Long terme
✓ CHATEAU ROBERT	Long terme

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Réhabilitation des installations existantes

PROJETS
✓ LES FRAGNES
✓ CHEMIN DU PONT DE FER
✓ CENTRE EQUESTRE

Objectif : Moyen terme  
Réseau E.P. existant  
Réhabilitation de 20% du réseau EU existant  
Réseau EU à réhabiliter

5] Objectif : Long terme  
Le Château Robert  
Réseau EU à créer  
Passage du réseau unitaire en séparatif

Rui de Montfort  
DE = 1 à 2 l/s  
NEC = 32 à 64 EH  
IS = 30/32 à 64

Centre Equestre - Montfort  
Assainissement non collectif - Réhabilitation des installations

Fossé  
DE = 0 l/s  
NEC = 0 EH  
IS = 90

Fossé  
DE = 1 l/s  
NEC = 32 EH  
IS = 66/32

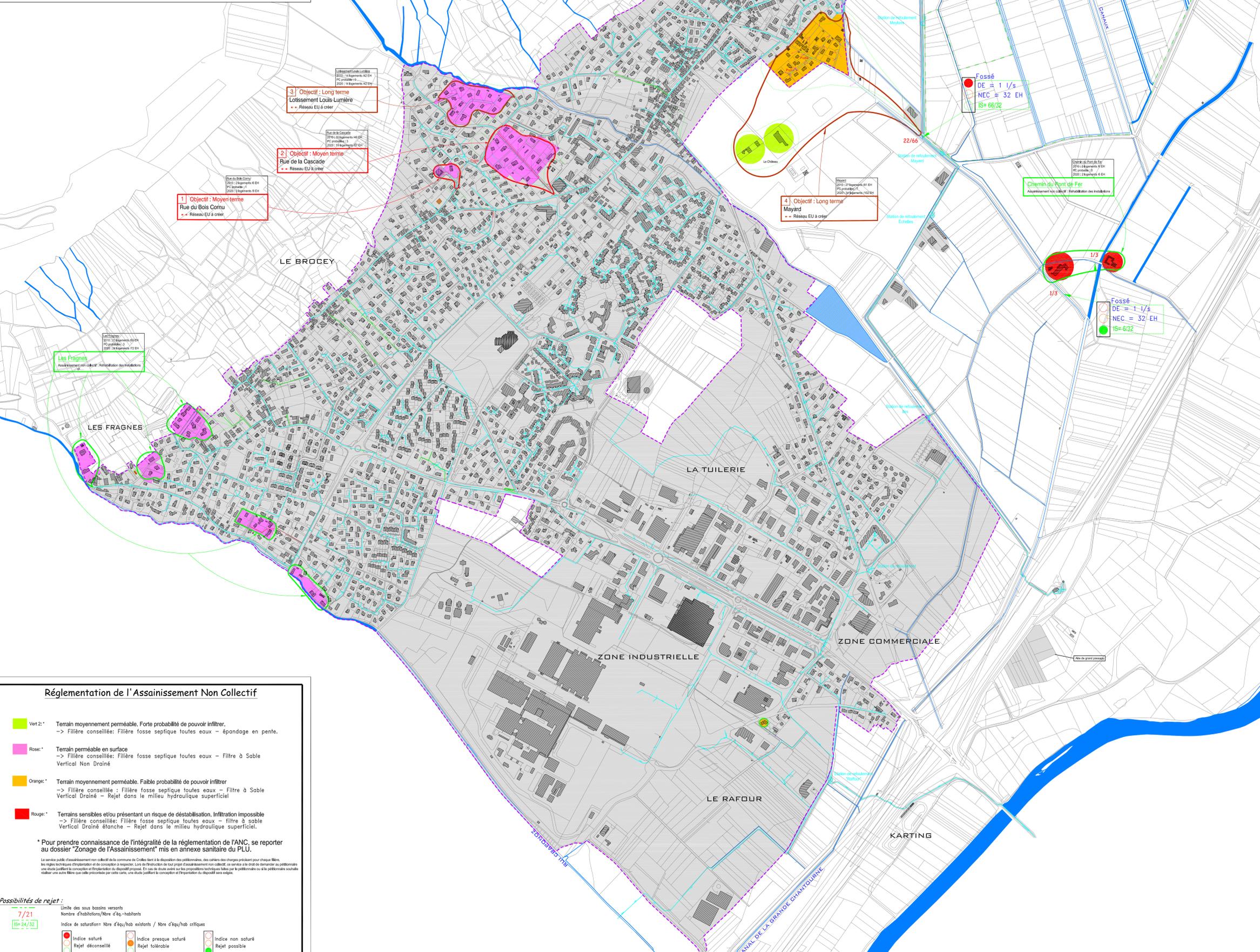
Fossé  
DE = 1 l/s  
NEC = 32 EH  
IS = 6/32

1] Objectif : Moyen terme  
Rue du Bois Cornu  
Réseau EU à créer

2] Objectif : Moyen terme  
Rue de la Cascade  
Réseau EU à créer

3] Objectif : Long terme  
Lotissement Louis Lumière  
Réseau EU à créer

4] Objectif : Long terme  
Mayard  
Réseau EU à créer



Réglementation de l'Assainissement Non Collectif

- Vert 2\* :** Terrain moyennement perméable. Forte probabilité de pouvoir infiltrer.  
-> Filière conseillée: Filière fosse septique toutes eaux - épandage en pente.
- Rose\* :** Terrain perméable en surface  
-> Filière conseillée: Filière fosse septique toutes eaux - Filtre à Sabre Vertical Non Drainé
- Orange\* :** Terrain moyennement perméable. Faible probabilité de pouvoir infiltrer  
-> Filière conseillée: Filière fosse septique toutes eaux - Filtre à Sabre Vertical Drainé - Rejet dans le milieu hydrologique superficiel
- Rouge\* :** Terrains sensibles et/ou présentant un risque de déstabilisation. Infiltration impossible  
-> Filière conseillée: Filière fosse septique toutes eaux - filtre à sable Vertical Drainé étanche - Rejet dans le milieu hydrologique superficiel.

\* Pour prendre connaissance de l'intégralité de la réglementation de l'ANC, se reporter au dossier "Zonage de l'Assainissement" mis en annexe sanitaire du PLU.

**Possibilités de rejet :**

Limite des sous bassins versants  
Nombre d'habitants / Nbre d'éq.-habitants  
Indice de saturation: Nbre d'équ/hab existants / Nbre d'équ/hab critiques

- Indice saturé
- Rejet déconseillé
- Indice presque saturé
- Rejet tolérable
- Indice non saturé
- Rejet possible